



ENJEUX

Ile-de-France

L'économie francilienne en bref

Paris et Francfort face au défi du Brexit

Du fait de son poids économique, Paris-Ile-de-France est avant tout comparable aux autres « global cities » : Londres en Europe mais aussi New York, Tokyo, ou encore Shanghai. Toutefois, d'autres villes européennes se montrent très dynamiques ces dernières années. Qui plus est, le vote britannique en faveur du Brexit lors du référendum du 23 juin 2016 a fait apparaître un groupe de métropoles pouvant potentiellement accueillir les entreprises souhaitant se relocaliser pour préparer l'après-mars 2019 ; parmi celles-ci, Paris et Francfort font figure de favorites. Mais quelles sont les caractéristiques de Paris et de la région Ile-de-France, d'une part, et de Francfort et du Land de la Hesse, d'autre part ? Quelles sont leurs dynamiques économiques ? Quels sont leurs principaux secteurs d'activité communs ?

Sa situation géographique, au cœur de l'Allemagne (la Hesse a des frontières communes avec 6 autres Länder), confère à la Hesse un statut de « hub » allemand et européen. La capitale administrative du Land est Wiesbaden mais Francfort-sur-le-Main en est la principale ville ; Francfort est aussi la plus importante place financière d'outre-Rhin.

Tout comme Paris et l'Ile-de-France, Francfort et la Hesse comptent parmi les centres économiques majeurs européens. Toutefois, la région-capitale française fait aussi partie des métropoles mondiales, ce qui n'est pas le cas de Francfort. Cet écart se ressent notamment en termes d'attractivité ; ainsi, chaque année, le « *Global cities investment monitor* » de Paris Ile-de-France Capitale économique et de KPMG situe Paris parmi les toutes premières métropoles mondiales pour les investissements internationaux. A contrario, au plan européen, Francfort se positionne loin derrière Londres et Paris pour les investissements *greenfield* et est aussi devancée par Barcelone, Dublin ou encore Amsterdam. Toutefois, les villes de Paris et Francfort sont aujourd'hui mentionnées dès lors qu'est évoquée l'ère post-Brexit et font partie des métropoles favorites dans l'optique d'attirer les potentielles entreprises « exilées » de Londres (cf. ci-après). Malgré ce point commun, les deux régions ont des caractéristiques démographiques et économiques bien différentes.

DEUX FOIS MOINS D'HABITANTS DANS LA HESSE QU'EN ÎLE-DE-FRANCE Par la taille de sa population (6 213 088 habitants au 31 déc. 2016), la Hesse n'est que le cinquième Land allemand (loin derrière la Rhénanie-

du-Nord-Westphalie et ses quelque 17,9 millions d'habitants mais aussi la Bavière, le Bade-Wurtemberg et la Basse-Saxe). Sa population est également inférieure de moitié à celle de l'Ile-de-France (12 193 865 habitants au 1^{er} janv. 2017) ; l'écart s'est même creusé ces dernières années puisque le nombre d'habitants a augmenté depuis dix ans de 4,6 % en Ile-de-France et de 2,3 % dans la Hesse. In fine, l'importance démographique des deux régions dans leur pays respectif est bien différente : la Hesse représente 7,5 % de la population allemande tandis que l'Ile-de-France pèse pour 18,8 % de l'autre côté du Rhin (cf. Tableau 1).

Par ailleurs, la population de la Hesse apparaît moins jeune que la population francilienne. Ainsi, seulement 18,9 % de la population de la région allemande a moins de 20 ans (soit un niveau comparable à celui observé sur l'ensemble de l'Allemagne : 18,4 %) tandis que la même proportion s'élève à plus d'un quart en Ile-de-France (25,9 % au 1^{er} janv. 2017 contre 24,5 % au niveau national).

Pour sa part, avec ses quelque 735 000 habitants, Francfort est seulement la cinquième ville d'Allemagne après Berlin, Hambourg, Munich et Cologne. Ainsi, sa population est environ 5 fois inférieure à celle de la capitale allemande mais aussi 3 fois inférieure à celle de Paris.

LE PIB PAR HABITANT NETTEMENT SUPÉRIEUR EN ÎLE-DE-FRANCE Si le PIB par habitant de Francfort est très élevé, celui de la Hesse ne classe le Land qu'en quatrième position des régions allemandes ; il atteignait 43 800 € par habitant en 2016, soit un niveau inférieur à celui de la ville-Etat d'Hambourg (61 800 € par

Tableau 1 : l'Ile-de-France et la Hesse en quelques chiffres

	Ile-de-France	Hesse
Superficie (en km ²)	12 012	21 115
Population (au 1 ^{er} janv. 2017, en millions)	12,2	6,2
Poids dans la population nationale (au 1 ^{er} janv. 2017)	18,8 %	7,5 %
PIB (données 2016, en milliards de SPA ⁽¹⁾)	621,6	255,1
Poids dans le PIB national (données 2016)	30,5 %	8,6 %
PIB par habitant (données 2016, en euros par hab.)	56 000	43 800
PIB par habitant (données 2016, en SPA ⁽¹⁾ par hab.)	51 100	41 300
Taux de chômage (en moyenne en 2017)	8,7 %	3,3 %

(1) SPA : Standard de Pouvoir d'Achat (cf. Définitions)

Sources : Insee et Eurostat

habitant) mais aussi à celui du Land de Brême (47 900 € par habitant). Pour ce qui est des Länder de taille plus comparable, le PIB par habitant de la Hesse est inférieur à celui de la Bavière (44 200 € par habitant) et est égal à celui du Bade-Wurtemberg ; il est par ailleurs globalement supérieur de 14,7 % au PIB par habitant observé en moyenne en Allemagne (38 200 € par habitant).

Le PIB par habitant du Land de Francfort est également très inférieur à celui de l'Ile-de-France (56 000 € par habitant, soit un écart de 21,8 %) ; si la différence s'atténue légèrement lorsque l'on exprime le PIB par habitant en Standards de Pouvoir d'Achat (SPA, cf. Définitions), elle n'est restée pas moins de 19,2 %.

LE PIB FRANCIEN PRÈS DE 2,5 FOIS PLUS IMPORTANT QUE LE PIB HESSOIS L'avantage de l'Ile-de-France comparativement à la Hesse est encore plus conséquent en termes de

PIB. Ainsi, exprimé en Standards de Pouvoir d'Achat (ce qui permet de le corriger de l'effet « coût de la vie »), le PIB s'élevait en 2016 à 621,6 milliards en Ile-de-France contre 255,1 dans la Hesse, soit un rapport de 2,4. Qui plus est, cet écart s'est amplifié ces dernières années : le PIB francilien était en effet 2,2 fois supérieur au PIB hessois en 2000 et 2,3 fois en 2007.

Par ailleurs, la Hesse représente seulement 8,6 % du PIB allemand alors que l'Ile-de-France pèse pour plus de 30,0 % de la valeur ajoutée en France.

DES ÉVOLUTIONS DU PIB RELATIVEMENT PROCHES DEPUIS 2008 Toutefois, les évolutions du PIB des deux régions sont assez parallèles depuis 2000 (cf. Graphique 1). Les comportements de l'Ile-de-France et de la Hesse en termes d'activité économique

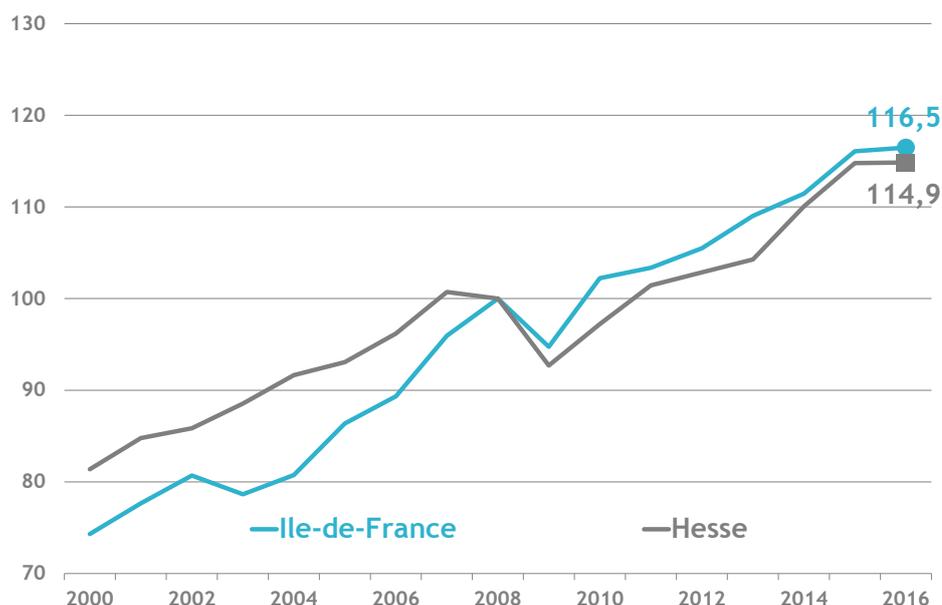
s'avèrent même très proches depuis le choc récessif de 2008-2009.

Lors de la phase 2000-2008, l'activité de l'Ile-de-France a été plus dynamique que celle de la Hesse. En effet, le PIB a crû sur cette période de 34,6 % dans la région française alors que l'augmentation était de 22,9 % dans le Land allemand. Pourtant, contrairement à l'Ile-de-France, la Hesse n'a pas été affectée par l'éclatement de la bulle Internet et la chute des secteurs liés à l'informatique et aux télécommunications du début des années 2000 (contraction de l'activité francilienne de 2,5 % en 2003). En contrepartie, les prémices de la récession de 2008-2009 se sont manifestées plus rapidement dans la région allemande ; ainsi, dès 2008, le PIB de la Hesse s'est trouvé à l'arrêt et a subi une baisse de 0,7 %. Au plus fort de la crise, le repli du PIB hessois a globalement atteint 8,0 % entre 2007 et 2009 alors que l'Ile-de-France a limité les pertes à 5,3 % en 2009. L'activité a ensuite rebondi des deux côtés du Rhin dès l'année suivante. Le PIB francilien a même effacé dès 2010 les effets de la récession (il était déjà supérieur de 2,2 % à son niveau de 2008). Dans le même temps, les conséquences de la grande récession ont été effacées moins rapidement dans la Hesse ; il a ainsi fallu attendre 2011 pour que le PIB du Land retrouve son précédent point haut de 2007. Depuis, la valeur ajoutée des deux régions évolue de nouveau parallèlement, le PIB francilien ayant néanmoins augmenté légèrement plus que le PIB hessois depuis 2008 (+ 16,5 % dans la région française contre + 14,9 % dans la région allemande).

UN MARCHÉ DU TRAVAIL DYNAMIQUE DANS LA HESSE DEPUIS LES RÉFORMES HARTZ Malgré ces écarts de création de richesse à l'avantage de l'Ile-de-France, l'évolution du taux de chômage est en revanche bien plus favorable dans la Hesse (cf. Graphique 2).

Graphique 1 : Évolution du PIB aux prix courants du marché exprimé en SPA⁽¹⁾ (base 100 en 2008)

le PIB francilien plus dynamique que ce soit avant ou après la récession de 2008-2009



1) SPA : Standard de Pouvoir d'Achat (cf. Définitions)

Sources : Eurostat

Pourtant, entre 2005 et 2008, les taux de chômage des deux régions étaient quasiment équivalents et étaient tous les deux orientés à la baisse. Ainsi, en 2005, lors de la finalisation des réformes liées aux lois Hartz (cf. Définitions), le taux s'élevait à 8,5 % en moyenne annuelle dans la Hesse ; il était dans le même temps de 8,6 % en Ile-de-France. En 2008, juste avant la récession économique mondiale, l'écart s'était certes légèrement creusé mais le taux s'était réduit dans les deux régions : il atteignait 6,5 % dans la région de Francfort et 6,9 % en Ile-de-France.

La crise économique est venue bousculer ces tendances homogènes. En effet, entre 2008 et 2010, le taux de chômage s'est accru de 1,7 point dans la région française pour atteindre 8,6 %. Ensuite, après une accalmie entre 2010 et 2012, le taux de chômage francilien est reparti à la hausse au moment de la crise de la dette dans la zone euro ; celui-ci a ainsi atteint jusqu'à 9,7 % en 2014, soit 2,8 points de plus qu'avant la récession de 2008-2009. A l'inverse, la réduction du taux de chômage hessois a à peine été freinée en 2009 (- 0,1 point par rapport à 2008) et lors de la crise de l'euro (+ 0,1 point en 2012 et en 2014) ; en 2014, il s'élevait par conséquent à 4,5 %, soit 4,1 points de moins qu'en Ile-de-France et 2,0 points de moins qu'avant le début de la crise.

Depuis 2014, le taux de chômage francilien s'est certes infléchi pour atteindre 8,7 % en moyenne en 2017 mais il est à peine inférieur à la moyenne de la zone euro (9,1 % en 2017). Le taux hessois, inférieur à la moyenne allemande (3,8 %) est, quant à lui, en-deçà des 3,5 %. Il symbolise une situation de quasi-plein emploi dans le Land mais aussi, en contrepartie, une pénurie de main d'œuvre, notamment qualifiée.

PARIS-CHARLES-DE-GAULLE ET L'AÉROPORT DE FRANCFORT DANS LE TOP 5 DES AÉROPORTS EUROPÉENS

Malgré ces différences sur le plan macroéconomique, Paris et Francfort se retrouvent toutefois en situation de concurrence directe sur plusieurs secteurs de poids.

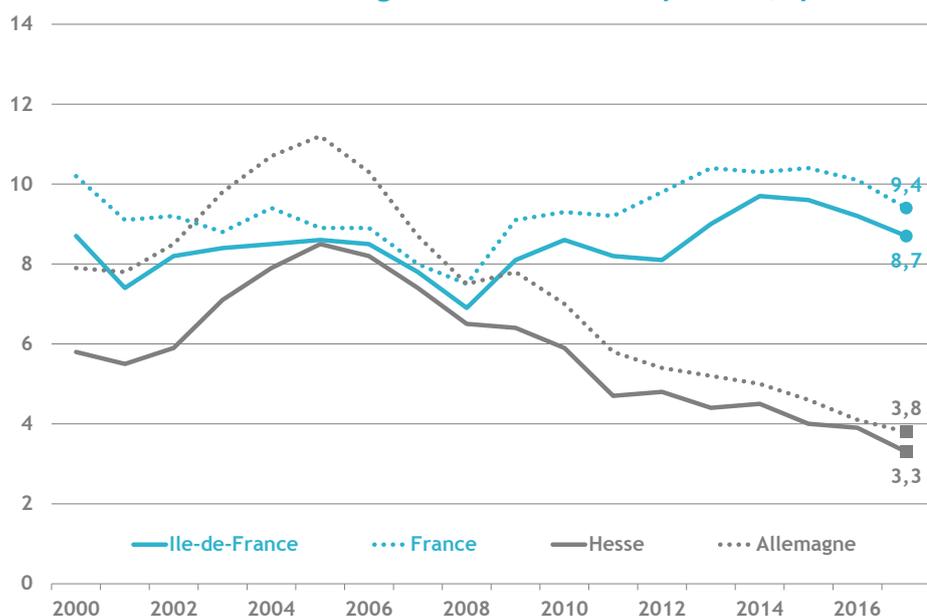
Avec 64,5 millions de passagers l'an dernier, l'aéroport de Francfort-sur-le-Main est le principal aéroport allemand, devant ceux de Munich (44,6 millions de passagers en 2017), de Düsseldorf (24,6 millions) et de Berlin-Tegel (20,5 millions auxquels s'ajoutent les 12,9 millions de passagers de Berlin-Schönefeld). Fraport est aussi l'un des aéroports les plus importants d'Europe ; il est seulement devancé par Londres-Heathrow (78,0 millions de passagers en 2017), Paris-Charles-de-Gaulle (69,5 millions) et Amsterdam-Schiphol (68,5 millions).

Situé à moins de 15 kilomètres au sud-ouest du centre-ville et relié directement en train à Amsterdam, Bâle, Berlin, Bruxelles, Cologne, Hambourg ou encore Munich, l'aéroport de Francfort bénéficie d'une excellente accessibilité.

Dans un contexte de compétition de plus en plus marquée, Paris et Francfort se positionnent ainsi parmi les plateformes européennes les plus performantes. Il est à souligner que, au-delà du trafic passagers plus important à Roissy qu'à Fraport, Paris devance plus nettement Francfort si on prend également en compte le trafic d'Orly (32,0 millions en 2017) et celui de Beauvais-Tillé (3,6 millions), situé à peine à 80 km des portes de Paris ; principalement desservi par des compagnies à bas coût, l'aéroport de Francfort-Hahn (situé non pas dans la Hesse mais en Rhénanie-Palatinat) se trouve quant à lui à

Graphique 2 : évolution du taux de chômage annuel moyen des 15-74 ans (en %)

Le taux de chômage hessois inférieur de plus de 5,0 points



Source : Eurostat

plus de 120 km de Francfort et plafonne désormais autour de 2,5 millions de passagers annuels.

L'évolution du trafic passagers à l'aéroport de Francfort-sur-le-Main n'en a pas moins été conséquente ces dernières années (cf. Graphique 3). En effet, tandis que le trafic passagers de Paris-Charles-de-Gaulle passait de 59,9 millions en 2007 à 69,5 en 2017, celui de Francfort tendait de 54,2 millions vers 64,5 millions ; si le volume de la croissance a été semblable (+ 10 millions de passagers environ en 10 ans dans les deux aéroports), le rythme de hausse a toutefois été plus rapide à Francfort (+ 19,1 %) qu'à Roissy (+ 15,9 %). Le nombre de passagers à Fraport pourrait, par ailleurs, continuer à croître substantiellement dans les années à venir : la construction d'un troisième terminal a ainsi débuté en 2015 et devrait être achevée en 2023, ce qui permettrait l'accueil de 14 millions de passagers supplémentaires.

Parallèlement au trafic passagers, Paris-Charles-de-Gaulle et l'aéroport de Francfort-sur-le-Main sont aussi les deux leaders européens en termes de fret ; le trafic cargo s'est ainsi élevé à près de 2,2 millions de tonnes dans les deux aéroports en 2017, contre environ 1,7 million à Schiphol et à Heathrow.

FRANCFORT ET PARIS, ACTEURS MAJEURS DU SECTEUR DES FOIRES ET SALONS Parallèlement, si la ville de Francfort et sa région ne font pas partie des principales destinations

touristiques européennes, elles se positionnent, au contraire, parmi les leaders mondiaux du tourisme d'affaires et, notamment, des foires et salons. Le principal – pour ne pas dire le seul - acteur du secteur à Francfort est Messe Frankfurt GmbH. Détenu à 60,0 % par la Ville de Francfort et à 40,0 % par le Land de Hesse, Messe Frankfurt génère un

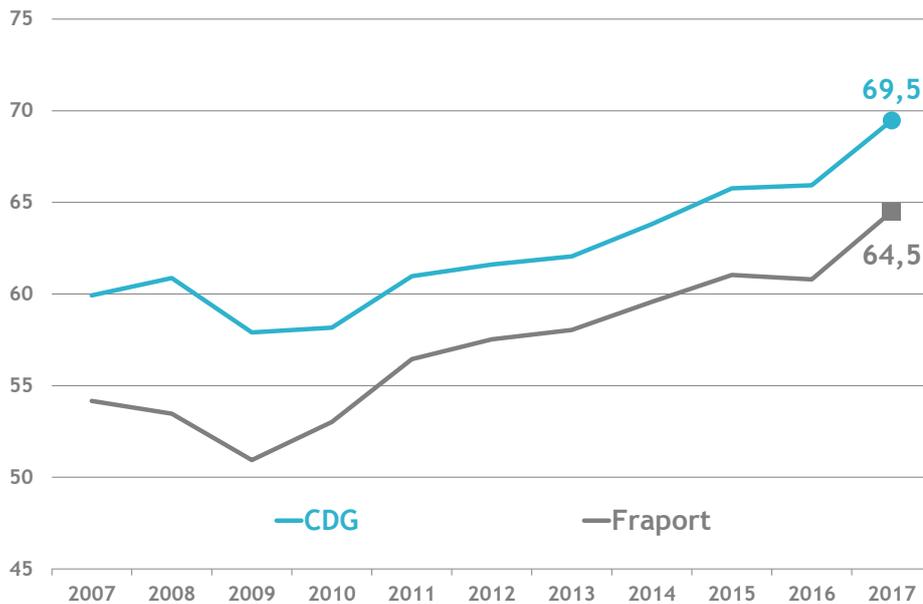
chiffre d'affaires d'environ 650 millions d'euros chaque année (661 en 2017 selon les premiers résultats provisoires). Opérant à la fois en tant que parc d'expositions et en tant qu'organisateur de salons à Francfort, dans le reste de l'Allemagne mais aussi à l'étranger, Messe Frankfurt réalise environ 40,0 % de son chiffre d'affaires à l'international (notamment en Chine).

A Francfort même, les surfaces d'expositions couvertes sont situées à proximité immédiate de l'hypercentre et atteignent 366 637 m² répartis dans 10 halls et complétés par 96 078 m² d'espaces extérieurs ; un nouveau hall apportera 33 600 m² supplémentaires à compter de l'automne prochain, ce qui permettra à Messe Frankfurt de redevenir le deuxième parc d'expositions mondial derrière Hanovre (463 165 m² couverts) et tout juste devant le National Convention & Exhibition Center de Shanghai (400 000 m²). Chaque année, le parc d'expositions de Francfort accueille entre 40 et 50 foires et salons (parmi lesquels le salon de l'automobile, en alternance une année sur deux avec... Paris).

Si Paris et l'Ile-de-France disposent de près de 700 000 m² de surfaces d'expositions couvertes cumulée, cette offre est, quant à elle, disséminée entre plusieurs sites ; même si une large part de ces surfaces est concentrée à Paris Nord Villepinte (242 082 m²) et à la Porte de Versailles (220 000 m² environ), l'unicité de lieu fournit toutefois un léger avantage à Francfort.

En contrepartie, contrairement à Francfort, Paris est également un acteur majeur du secteur des congrès ; la capitale française se situe en effet tous les ans dans les toutes premières positions du classement annuel de l'ICCA (International Congress and Convention Association), ce qui

Graphique 3 : évolution du trafic passagers à Paris-Charles-de-Gaulle (CDG) et à l'aéroport de Francfort-sur-le-Main (Fraport)
Les deux aéroports ont gagné quelque 10 millions de passagers entre 2007 et 2017



Sources : Groupe ADP et Fraport

n'est pas le cas de la ville allemande. Ainsi, en 2016, Paris a accueilli 196 congrès internationaux et occupait la première place mondiale ; dans le même temps, 30 congrès ont eu lieu à Francfort-sur-le-Main.

FRANCFORT ET PARIS, PRINCIPALES FAVORITES POUR LA RELOCALISATION DES BANQUES DANS LE CADRE DU BREXIT Par ailleurs, même si les estimations ont été revues à la baisse ces derniers mois, plusieurs milliers d'emplois seront

relocalisés de Londres vers l'Europe continentale et l'Irlande une fois le Brexit entré en vigueur. Si Luxembourg, Dublin, Amsterdam, Milan ou encore Madrid comptent parmi les villes susceptibles d'attirer ces entreprises qui quitteront la City, Paris et Francfort restent les principales prétendantes. Il est à noter que le secteur financier ne sera pas le seul à profiter de ces relocalisations ; en effet, parallèlement, d'autres secteurs ou métiers pourraient indirectement profiter d'emplois induits (avocats, juristes, développeurs, comptables, etc.).

Parfois surnommée « Mainhattan » ou « Bankfurt », Francfort est, depuis des siècles, le centre financier le plus important d'Allemagne. La finance au sens large (banques, assurances, prestataires de services financiers, etc.) est ainsi un des principaux secteurs d'activité de la ville et du Land ; ainsi, en 2017, 5,4 % des emplois de la Hesse étaient liés aux activités financières (la proportion est équivalente en Ile-de-France : 5,5 %). Francfort accueille notamment le siège de la banque centrale allemande (la *Deutsche Bundesbank*) et l'une des principales bourses mondiales après New York, Tokyo, Shanghai ou encore Euronext (qui regroupe celles de Paris, Lisbonne, Bruxelles et Amsterdam). Mais on peut considérer que le principal atout de Francfort dans le cadre du « Brexodus » remonte au 29 octobre 1993 et à la décision

d'y installer le siège de l'Institut monétaire européen, l'institution mise en place de 1994 à 1998 et relayée ensuite par la Banque centrale européenne (BCE).

Francfort bénéficie également d'une stabilité réglementaire plus importante que Paris ; par ailleurs, l'immobilier de bureaux y est moins cher que dans la capitale française et les charges sociales sont moins conséquentes qu'à Paris. Ainsi, grâce à ces atouts, Francfort a initialement distancé Paris et l'Ile-de-France ; Deutsche Bank, UBS ou encore Goldman Sachs ont notamment annoncé, dans les mois qui ont suivi le référendum de juin 2016, leur intention de transférer une large part de leurs effectifs sur les bords du Main.

Toutefois, Paris et l'Ile-de-France ont marqué des points en étant choisies en novembre 2017 pour accueillir l'Autorité bancaire européenne (ABE). De même, JPMorgan a annoncé en avril dernier envisager de déplacer près de 200 personnes de Londres à Paris dans l'optique du Brexit ; même si ce transfert n'est pas encore acté, il vient s'ajouter aux souhaits d'HSBC et de plusieurs banques françaises de renforcer leurs effectifs en Ile-de-France.

En effet, malgré un droit du travail qui reste plus complexe qu'outre-Rhin et des charges sociales plus élevées, Paris et l'Ile-de-France profitent d'avantages non négligeables pour attirer les entreprises implantées de l'autre côté de la Manche. Le vivier de main-d'œuvre y est notamment plus important et plus qualifié qu'à Francfort ; ainsi, si la proportion des emplois liés aux activités financières est la même dans la Hesse et en Ile-de-France, le volume d'emplois déjà présents dans la finance est près de deux fois plus conséquent dans la région française. Parallèlement, Paris offre de nombreuses formations spécialisées reconnues internationalement. Par ailleurs, malgré son prix plus élevé qu'à Francfort, l'offre de bureaux est bien supérieure dans

la capitale française. Enfin, même si le cabinet Mercer classe Francfort dans le top 10 des villes offrant la meilleure qualité de vie dans le monde, l'offre culturelle est plus riche et plus attractive dans la métropole française, notamment compte tenu des profils à attirer.

Remerciements : le Crocis adresse ses plus vifs remerciements à Bernard COTTIN, responsable affaires européennes à la CCI Paris Ile-de-France pour sa précieuse contribution à cette étude.

Mickaël LE PRIOL
(rédaction achevée le 5 juin 2018)

Définitions :

Lois Hartz : ensemble des quatre lois mises en place entre 2003 et 2005 pour réformer le marché du travail allemand alors que l'Allemagne était confrontée à un niveau élevé de chômage. Elles portent le nom de l'inspirateur de ces lois, Peter Hartz, chargé en 2002 par le chancelier Gerhard Schröder de diriger la commission qui a préparé la réforme.

Standard de Pouvoir d'Achat (SPA) : mesure s'apparentant à une monnaie et reflétant le pouvoir d'achat réel d'un euro au sein d'un pays. La parité de pouvoir d'achat (PPA) qui permet de passer des PIB en euros en PIB en SPA est à la fois un déflateur et un convertisseur de devises. L'ensemble des PPA est publié tous les trois ans par l'OCDE et Eurostat ; entre chaque parution triennale, les PPA sont extrapolées à partir des taux d'inflation relatifs entre les différents pays. Le SPA permet donc d'effectuer des comparaisons significatives du PIB entre les régions européennes sans qu'interviennent les différences de prix ou d'inflation et le pouvoir d'achat.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Immobilier de bureaux : de quelle capacité dispose l'Ile-de-France pour accueillir les emplois transférés de Londres à la suite du Brexit ? ». CCI Paris Ile-de-France, avril 2017 ;
- « Tourisme d'affaires - Rencontres et événements d'affaires à Paris Île-de-France » (édition 2017). CCI Paris Ile-de-France, septembre 2017 ;
- Destatis - Statistisches Bundesamt : www.destatis.de ;
- Eurostat : ec.europa.eu/eurostat/fr/home ;
- Fraport : www.fraport.de ;
- « Global cities investment monitor 2018 ». KPMG et Paris Ile-de-France Capitale Economique, mars 2018 ;
- Messe Frankfurt : www.messefrankfurt.com ;
- Viparis : www.viparis.com.

CROCIS de la CCI Paris Ile-de-France - 27 avenue de Friedland - 75382 PARIS cedex 08

tél. : +33 (0) 1 55 65 82 00 - fax : +33 (0) 1 55 65 82 62 - e-mail : crocis@cci-paris-idf.fr

Retrouvez toutes nos publications sur www.crocis.cci-paris-idf.fr

Suivez nous sur Twitter @CROCIS_CCI_IDF

- Responsable : Isabelle SAVELLI-THIAULT
- Industrie - Démographie d'entreprises : Yves BURFIN
- Commerce - Enquêtes - Développement durable : Julien TUILLIER
- Conjoncture - Benchmark européen : Mickaël LE PRIOL
- Services : Bénédicte GUALBERT
- Veille économique : Marielle GUERARD, Alice TAVERNY
- PAO - Multimédia : Nathalie PAGNOUX
- Administration - Secrétariat : Isabelle BURGOT-LAMBERT

Directeur de la publication : Etienne GUYOT

Directeur de la rédaction : France MOROT-VIDELAINE

Rédacteur en chef : Isabelle SAVELLI-THIAULT

Maquette et mise en page : Nathalie PAGNOUX

Reproduction autorisée à la condition expresse de mentionner la source

Dépot légal juin 2018

ISSN : 1266-3255